



Conseillers en exercice	45
Présents	31
Nombre de pouvoirs	8
Votants	39



## DELIBERATION du CONSEIL de la Communauté

N° 2024 – 063

### Participation au fonds dédié aux prêts d'honneur porté par Initiative Creuse pour l'année 2024

Séance du 26 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 26 juin à 18h40, les membres composant le Conseil de la Communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à la salle polyvalente de GIOUX, au nombre de trente et un sous la présidence de Valérie Bertin, Présidente, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement et par écrit le 19 juin 2024.

#### ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs

Valérie BERTIN ; DENIS PRIOURET ; Claude BIALOUX ; Philippe ESTERELLAS ; Alain DETOLLE ; Didier TERNAT ; Jean-Luc LEGER ; Catherine DEBAENST ; Stéphane DUCOURTIOUX ; Jean-Pierre LANNET ; Jacques MOUTARDE ; Isabelle DUGAUD ; Michel GOMY ; Serge DURAND ; Renée NICOUX ; Alain ROULET ; Jacqueline LABARRE ; Philippe COLLIN ; Benjamin SIMONS ; Marina BONIFAS ; Nadine RAVET ; Pascal MERIGOT ; Pierrette LEGROS ; Christian ARNAUD ; Evelyne PINLON ; Jean-Louis JOSLIN ; Roger FOUGERON ; Gérard AUMENIER ; Jacques TOURNIER ; Gérard SALVIAT (suppléant) ; Vincent PERRIERE (Suppléant)

#### ETAIENT EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : Mesdames et Messieurs

Nadine HAGENBACH à Isabelle DUGAUD ; Thierry ROGER à Jean-Pierre LANNET ; Annick BAUCULAT à Stéphane DUCOURTIOUX ; Corinne PENAUD à Serge DURAND ; Marie-Hélène FOURNET à Renée NICOUX ; Laurent LHERITIER à Valérie BERTIN ; Evelyne CHABANT à Jean-Louis JOSLIN ; Didier MIOMANDRE à Nadine RAVET

#### ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

Mesdames Monique DEPEIGE, Marie-Françoise HAYEZ et Céline COLLET-DUFAYS ; Messieurs Guy BRUNET, Bernard ROUGIER et Jacques BOEUF

## **Rappel du contexte**

L'association Initiative Creuse a pour objet d'encourager l'initiative économique sur le territoire de la Creuse. Elle regroupe en son sein des acteurs privés (entreprises, banques...), institutionnels et publics qui ont pour mission de favoriser la création et la reprise d'activités et d'entreprises pérennes par la mise en œuvre, d'une part, de moyens financiers adaptés, d'autre part, de moyens humains liés à l'accompagnement des porteurs de projet et au suivi des activités des entreprises qui sont soutenues.

Sa mission se réalise notamment au moyen de l'utilisation de fonds spécifiques par l'octroi de prêts d'honneur à des créateurs et repreneurs d'activités ou d'entreprises afin de faciliter la réalisation de leurs projets par un apport en fonds propres à l'entreprise soutenue, et de leur permettre d'avoir accès au financement bancaire dans des conditions normales voire privilégiées.

La Communauté de Communes Creuse Grand Sud reconnaît le bien-fondé de l'action de l'association sur le territoire où elle exerce une compétence en matière de développement économique par délégation régionale.

La Commission Economique qui s'est tenue le 26 avril 2023 a permis de constater le partage des valeurs du Réseau Initiative France avec les membres présents de Creuse Grand Sud.

Vu le règlement de l'Union Européenne (UE) n° 1407/2013 de la Commission, du 18 décembre 2013, relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne quant aux aides de minimis,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L 1511-7 du relatif au versement des subventions aux organismes mentionnés au 4 de l'article 238 bis du code général des impôts ayant pour objet exclusif de participer à la création ou à la reprise d'entreprises et aux organismes mentionnés au 1 de l'article L. 511-6 du code monétaire et financier qui participent à la création d'entreprises,

Vu la stratégie de développement économique engagée par la Communauté de Communes dans son projet de territoire,

Vu la délibération n°2024-007 du Conseil de la Communauté de communes Creuse Grand Sud en date du 1er février 2024 approuvant les dispositions de la convention SRDEII,

Vu la délibération n° 2024.255. SP de la séance plénière du Conseil régional de Nouvelle Aquitaine du 11 mars 2024 adoptant le règlement d'intervention des aides régionales aux entreprises,

Vu la délibération n°23-109 du Conseil de la Communauté de communes Creuse Grand Sud en date du 16 novembre 2023 adoptant le projet de règlement d'intervention des aides aux entreprises,

Vu la délibération n° 2024.449.CP de la Commission permanente du Conseil régional en date du 25 mars 2024 approuvant les dispositions de la convention SRDEII entre la Région Nouvelle Aquitaine et la Communauté de communes Creuse Grand Sud.

## **Objet de la demande**

Il est proposé, dans le cadre de la mise en place d'aides aux entreprises, que la Communauté de Communes Creuse Grand Sud abonde le fonds de prêts d'honneur porté par Initiative Creuse dédiés aux porteurs de projet souhaitant s'implanter sur le territoire.

Ainsi, Initiative Creuse fait bénéficier les porteurs de projet implantés sur le territoire de la Communauté de Communes autant que de besoin :

- Du fonds de prêts d'honneur à taux 0 d'Initiative Creuse,
- Et/ou de tout autre fonds qui pourrait être créé dans la période d'exécution de la présente convention.

Initiative Creuse s'engage à créer à cet effet une ligne spécifique dédiée à la Communauté de Communes pour abonder sous forme de subvention son fonds de prêts d'honneur pour un montant de 25 000 euros pour l'année 2024.

## **Eléments d'appréciation**

Initiative Creuse est l'une des 230 associations du Réseau Initiative présentes sur l'ensemble du territoire national. Ces associations loi de 1901, ont pour mission d'aider gracieusement les créateurs et les repreneurs d'entreprises en leur accordant un prêt d'honneur sans intérêt et sans garantie et en les accompagnant après la création ou la reprise jusqu'à la réussite économique de leur projet.

L'association Initiative Creuse a une histoire très ancrée sur le territoire de Creuse Grand Sud. C'est une des premières associations du réseau France Active et située sur Aubusson puisqu'elle a été créée suite à la fermeture de l'entreprise Philips il y a plus de 30 ans.

Sur la période récente, en termes d'impact sur le territoire de Creuse Grand Sud c'est :

<b>TERRITOIRE CREUSE GRAND SUD</b>									
Initiative CREUSE - Synthèse Tableau de bord	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Addition	TOTAL
<b>Nbre de personnes accueillies</b>									
Hommes						14	9	23	
Femmes						5	1	6	<b>29</b>
<b>Cumul prêts accordés</b>	41 500	62 200	112 000	74 500	75 999	88 500	26 600	481 299	<b>481 299</b>
<b>Nbre de personnes ayant reçu un prêt</b>									
Hommes	4	6	6	5	6	6	2	35	
Femmes	1	2	7	3	3	2	1	19	<b>54</b>

Initiative Creuse a donc un impact direct sur le développement économique du territoire.

Pour l'année 2024, sur le premier trimestre, la Communauté de communes Creuse Grand Sud a orienté une quinzaine de porteurs de projets et a confirmé avec Initiative Creuse des habitudes de travail concrètes d'information et d'orientation pour tout type de porteurs de projets créant ainsi les conditions de solutions concertées pour les porteurs de projets du territoire.

Il s'agit donc, en complémentarité de la mise en œuvre des aides économiques spécifiques à Creuse Grand Sud, dans le cadre de la nouvelle convention SRDEII avec la Région Nouvelle Aquitaine, de pouvoir apporter un soutien aux créateurs et porteurs de projets sur le territoire.

### **Conséquences financières**

La Communauté de Communes Creuse Grand Sud abonde le fonds d'attribution des prêts d'honneur par une subvention 25 000 € pour l'année 2024, inscrite au budget primitif pour 2024 au compte 20422. Le Bureau communautaire a renouvelé l'adhésion pour l'année 2024.

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**POUR : 39**

**Adopté à l'unanimité**

### **Après avoir délibéré le Conseil communautaire décide :**

- **De SOUTENIR LE FONDS D'INITIATIVE CREUSE** dédié au prêt d'honneur à taux zéro pour de futurs créateurs d'entreprise du territoire,
- **D'ABONDER ledit fonds** pour 2024 à hauteur de 25 000 €,
- **D'AUTORISER Madame la Présidente à signer tout document nécessaire** à la mise en œuvre de cette délibération et notamment la convention d'attribution à intervenir entre Creuse Grand Sud et Initiative Creuse, jointe en annexe, pour les années 2024 à 2026 (sous réserve de l'inscription des crédits au budget de la collectivité).

Ainsi fait et délibéré le 26 juin 2024 et ont signé les membres présents après lecture faite.

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'État le  
PUBLIEE le

Valérie BERTIN,  
Présidente

